Archives parlementaires

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la société populaire de Vichy qui félicite la Convention et fait l'éloge du représentant Vemerey, lors de la séance du 7 prairial an II (26 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la société populaire de Vichy qui félicite la Convention et fait l'éloge du représentant Vemerey, lors de la séance du 7 prairial an II (26 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 15;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13407_t1_0015_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Le désir des ennemis de la révolution pourrait-il donc être accompli ? Pourrions-nous voir l'éloignement de celui dont la présence devient plus nécessaire dans les circonstances présentes ?

Nous vous en conjurons, Représentans, laissez-le encore quelque temps dans le département. L'intérêt public, la marche du gouvernement dont l'organisation lui a été déléguée sollicitent, exigent le succès de notre demande, nous osons l'espérer, d'après les puissants motifs qui lui servent d'appui ».

IMBERT *(présid.)*, BERTET, MALINS, BALINET.

24

La Société populaire de Vichy, district de Cusset, département de l'Allier, présente à la Convention nationale les sentimens de respect, d'admiration et de reconnaissance que lui inspirent ses glorieux travaux, et rend un témoignage éclatant en faveur du représentant du peuple Vernerey, qui a mérité, par sa conduite, l'estime et la confiance de tous les républicains.

Insertion au bulletin, et renvoyé au Comité de salut public (1).

25

Le président du district de Vic, département des Hautes-Pyrénées, félicite la Convention nationale sur la découverte de l'infâme conspiration, l'invite à rester à son poste, et lui annonce que 24 communes de ce district se sont dépouillées des vases de vermeil et d'argent consacrés au ci-devant culte catholique.

Insertion au bulletin (2).

[*Vic, 12 flor. II*] (3).

« Citoyen président,

Vingt quatre communes de ce district, régénérées dans ce moment, se sont dépouillées des vases de vermeil ou d'argent, consacrés autrefois au cy-devant culte catholique. Le tout va être transmis aujourd'hui, conformément à l'arrêté du représentant du peuple, Monestier (du Puy-de-Dôme) du 26 germinal dernier, au payeur général de ce département, chargé de le faire parvenir immédiatement à la Trésorerie nationale. Tant de conspirateurs, punis et renaissants de toutes parts, le fanatisme expirant, feront place aujourd'hui à la justice, à la probité et à la lumière, qui du haut de la Montagne, ont pénétré, comme l'éclair, jusque dans nos contrées. Que n'avait point fait, contre le peuple, tant de monstres mitrés, qu'il renfermait dans son sein, et que la philosophie d'accord avec la justice, ont proscrit loin de nous ! Ils dévoraient la portion la plus pure de la substance du peuple, ils propageaient la mendicité, presque toujours le mobile des séditions; et vous, Législateurs, vous avez mis tout en œuvre pour la faire disparaître ! L'administration du district de Vic en s'occupant avec constance du bien public, demeurera fermement unie de cœur, d'esprit et d'énergie à la Convention nationale et au Comité de salut public; et ne verra jamais dans leurs ennemis que ceux de la patrie : que la Convention reste donc ferme à son poste, jusqu'à ce qu'elle ait achevé le bonheur du peuple français qui l'a si justement environnée de sa confiance sans bornes. S. et F. ».

SICARD.

(1) *P.V.*, XXXVIII, 126. *B^{in}*, 10 prair. (1er suppl^{t}).
(2) *P.V.*, XXXVIII, 127. *B^{in}*, 9 prair. (suppl^{t}).
(3) C 304, pl. 1134, p. 17.

26

La Société populaire de Vouziers, département des Ardennes, donne avis que, le 19 floréal, est parti de son sein un cavalier jacobin armé et équipé à ses frais, pour rejoindre le 11^{e} régiment de chasseurs à cheval.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Vouziers, 29 flor. II*] (2).

« Législateurs montagnards,

La Société vient de faire partir le 19 de ce mois, pour rejoindre le 11^{e} régiment de chasseurs à cheval, un cavalier jacobin qu'elle a armé et équipé à ses frais pour le salut de la patrie, pour la défense des droits sacrés et imprescriptibles de l'homme; il vole au combat, nous a dit ce nouveau mais intrépide guerrier, sachez que voler à l'ennemi c'est voler à la victoire; j'en accepte l'augure, lui répondit le président, viens recevoir l'accolade fraternelle. Elle lui fut donnée aux cris mille fois répétés de : Vive la Convention, vive la République ! »

LESPAGNOL *(présid.)*.

27

La Société populaire de Vaucouleurs, département de la Meuse, adresse à la Convention nationale les tableaux de Marat et Lepelletier, ouvrages sortis de la plume du jeune artiste Palme fils, domicilié à Toul, et dont il fait hommage à la Convention.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au Comité d'instruction publique (3).

[*Vaucouleurs, s.d.*] (4).

« Les vertus morales à pratiquer sont à l'ordre du jour dans une République bien organisée, elles en sont le plus solide fondement ! Pénétrés de nos grands et immortels principes, notre principale occupation est de les développer dans l'âme de nos concitoyens, de les leur faire aimer, de les leur faire pratiquer; nous ne nous bornons pas là, nous recherchons les talents en tous genres; nous les encourageons en les présentant à l'admiration publique ! C'est dans cette

(1) *P.V.*, XXXVIII, 127. *B^{in}*, 9 prair. (suppl^{t}); *M.U.*, XL, 119.
(2) C 306, pl. 1156, p. 6.
(3) *P.V.*, XXXVIII, 127. *B^{in}*, 8 prair. (suppl^{t}); *J. Sablier*, n° 1342.
(4) F^{17} 1010^{c}, pl. 2, p. 3269.

Persée creative commons